

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

Procès-verbal

26 octobre 2022, 18h30

Réunion Teams

Parents :	Mme Daphné-Rébecca Arbour Mme Mylène Corfield M. Miguel Rousseau Mme Line Moreau
Représentants du personnel enseignant :	Mme Rosalie St-André Mme Julie Bournival M. Gabriel Aubry
Représentants du personnel de soutien :	Aucun représentant
Représentant des professionnels :	Geneviève Lange
Représentants du conseil étudiant :	M. Nathaniel Perrier
Participaient aussi à la réunion :	Mme Nancy Delisle Mme Geneviève Ménard Mme Catherine Bolduc Mme Laurence Sylvestre
Étaient absents :	Mme Fatima Guillen (parent)

Ouverture de l'assemblée à 18h35.

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour (doc. 1)

C.É-001-20221026

Il est proposé par Mme Rosalie St-André et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec les modifications apportées.

2- Lecture et adoption du procès-verbal du 14 septembre 2022 (doc. 2)

C.É-002-20221026

Il est proposé par Mme Julie Bournival et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 14 septembre tel que déposé.

2.1 Suivis

- Aucun suivi

3- Présentation des membres du CÉ et élection à la présidence du conseil d'établissement 2022-2023

- Chacun des membres se présentent.

C.É-003-20221026

Il est proposé par Rosalie St-André et résolu à l'unanimité que :

- Mme Daphné-Rebecca Arbour agisse à titre de présidente;
- M. Miguel Rousseau agisse à titre de vice-président;
- Mme Geneviève Ménard agisse à titre de secrétaire.

4- Adoption des règles de procédures pour les séances du CÉ

Le document « Règles de régie interne » sera envoyé par courriel et l'adoption se fera lors de la prochaine rencontre.

5- Dénonciation d'intérêt

Aucun parent n'a de déclaration à faire.

6- Questions du public (10 minutes)

Aucune question.

7- Points de la présidence

Mme Arbour n'a rien à signaler pour cette première rencontre.

8- Points des représentants des élèves

- Une rencontre de formation pour les membres du Conseil d'élèves à eu lieu.
- Des activités d'Halloween seront organisées.
- Le conseil souhaite travailler sur le respect entre les élèves. Il souhaite également impliquer davantage les élèves en les questionnant sur différents sujets.

9- Points de la direction de l'école

9.1 Activités avec dérangement à l'horaire

C.É-004-20221026

Il est proposé par M. Miguel Rousseau et résolu unanimement d'approuver en bloc les activités présentées au point 9.1

9.2 Activités sans dérangement à l'horaire

C.É-005-20221026

Il est proposé par Mme Julie Bournival et résolu unanimement d'approuver en bloc les activités présentées au point 9.2.

9.3 Soumission

- Voyage à New York

C.É-006-20221026

Il est proposé par Mme Julie Bournival et résolu à l'unanimité d'approuver le choix des organisateurs et d'opter pour la compagnie Classe-trotteur.

- Voyage à Washington

C.É-007-20221026

Il est proposé par Mme Mylène et résolu à l'unanimité d'approuver le choix des organisateurs et d'opter pour la compagnie Voyage A+.

- Voyage à Stoneham

C.É-008-20221026

Il est proposé par M. Miguel Rousseau et résolu à l'unanimité d'approuver le choix des organisateurs et d'opter pour la compagnie Ski évolution.

9.4 Remise des bulletins

- 17 novembre de 18h30 à 21h;
- 18 novembre de 9h à 12h.

9.5 Développement Élite danse

C.É-009-20221026

Il est proposé par Mme Rosalie St-André et résolu unanimement d'approuver le programme Développement élite danse tel que présenté.

9.6 Changement d'heure des cours en pm.

Afin de faciliter l'embarquement des élèves à la fin de la journée, la possibilité de terminer les cours à 16h plutôt que 16h10 est envisagée pour 2023-2024. Les cours reprendraient à 13h15 plutôt qu'à 13h25.

10- Rapport de la personne représentante - Comité de parents

- Lors de la première rencontre, le fonctionnement du comité a été abordé et les élections pour chacun des postes à combler ont eu lieu. Mme Audrey Rivest a été élue présidente.

11- Dates des prochaines séances

Les rencontres auront lieu aux dates suivantes : 6 décembre, 24 janvier, 21 mars, 25 avril, 23 mai et 13 juin.

12- Autres points

Information surveillance du midi

La direction d'établissement présente l'estimation de sa masse salariale reliée à la surveillance du midi pour l'année 2022-2023. Puisque l'établissement devra assumer un déficit d'environ 10 000\$, les frais chargés aux parents devront être augmentés en 2023-2024.

Mesure 15232

Le crédit relatif à la mesure 15232 - Soutien financier aux programmes et projets particuliers au secondaire des règles budgétaires de fonctionnement des organismes scolaires- a été appliqué directement sur l'état de compte avant l'envoi de celui-ci aux parents, à l'exception des programmes développement Élite. Une autre marche à suivre est en cours d'application pour ces programmes.

13- Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Martin Bordeleau et résolu unanimement de clore la séance à 19h37.

C.É-010-20221026



Nancy Delisle
Direction

Daphné Rébecca Arbour
Présidente